

Il permettra au Canada de saisir les possibilités qui s'offriront par suite de l'unification de l'Europe.

Il nous aide à exploiter les vastes marchés d'exportation et de capitaux en Asie.

Bien sûr, il faut pour cela que les entreprises canadiennes choisissent de nouvelles technologies et adoptent de nouvelles techniques de mise en marché. Mais l'Accord nous place dans les ligues majeures; c'est un grand pas en avant.

Le gouvernement est fort conscient qu'il a le devoir d'informer les Canadiens des changements qui se produisent en Europe et en Asie et de cibler des secteurs clés pour le développement des exportations.

Pour relever le défi que pose l'Europe de 1992, nous envisageons quatre grandes initiatives:

- La Campagne Défi Europe 1992, qui vise à étudier et à expliquer les incidences, les exigences techniques et les possibilités commerciales du marché européen d'après 1992.
- La Stratégie de politique commerciale pour l'Europe, qui nous permettra de défendre plus efficacement nos intérêts auprès de la Commission européenne et dans les grandes capitales du continent européen.
- La Stratégie de développement des échanges et des investissements en Europe, pour les secteurs qui offrent un véritable potentiel aux sociétés canadiennes.
- La Stratégie de coopération scientifique et technologique entre le Canada et l'Europe, en vue de jeter de nouveaux ponts.

Un défi identique se pose de l'autre côté du Pacifique, avec l'influence et l'affluence grandissantes des pays asiatiques qui ont fondé leur croissance sur le développement des exportations.

Nous avons adopté la Stratégie Pacifique 2000, un programme quinquennal d'initiatives qui fait fond sur l'Accord de libre-échange et renforce notre capacité commerciale en Asie et dans le Pacifique. Ces initiatives comprennent: